

Communauté de Communes du Meygal

Compte rendu de la réunion du Conseil communautaire du 07 novembre 2005 à la salle des fêtes de Montusclat.

Absents excusés : MM. Raveyre, Pays, Dessalces.

Décision modificative au budget primitif

Il s'avère nécessaire de compléter certains crédits figurant au budget en section de fonctionnement dépenses, et la proposition d'ajustement du Président est acceptée à l'unanimité.

Zone artisanale

La ligne de crédit conclue avec Dexia Crédit local de France vient à échéance fin novembre. Le Président rappelle que l'ouverture d'une ligne de crédit est adaptée à la couverture de besoins ponctuels de liquidités. Seuls les frais financiers et les intérêts figurent au budget. Vu le besoin prévisionnel de trésorerie pour la zone artisanale de Lachamp, le Conseil communautaire autorise le Président à contracter une nouvelle ouverture de crédits de 400 000 € auprès de Dexia Crédit Local.

Projet bâtiment

Il est désormais essentiel de prévoir les travaux de rénovation et restructuration du bâtiment acquis par la Communauté de communes. Pour pouvoir accomplir ces travaux, il conviendrait de faire réaliser une étude et de prévoir une assistance à la réalisation. Pour ce faire, le Président propose de solliciter l'affectation provisoire des agents de la filière technique du Centre de gestion de la Fonction Publique de Haute-Loire et transmet au conseil communautaire l'évaluation financière de cette prestation. (faisabilité du projet, demande de permis de construire, conception de l'ensemble des travaux, dossiers de consultation des entreprises, assistance passation de marché ...). Le Conseil communautaire approuve la proposition du Président et confie cette mission au service technique du Centre de gestion.

Petite enfance

Suite à la commission du 12 octobre, il a été procédé au recrutement d'une auxiliaire de puériculture afin de renforcer l'équipe de la halte garderie. Ce recrutement a permis l'extension des horaires d'ouverture. La période de stage de l'animatrice du relais assistantes maternelles est achevée, elle sera donc titularisée au 15 novembre.

Office du tourisme

Titularisation au premier novembre de l'agent d'animation et conversion du Contrat d'insertion en contrat d'avenir pour le second agent de l'OT.

Ramassage scolaire

Signature d'une convention pour les trois prochaines années scolaires avec la Communauté d'agglomération du Puy. Le Conseil communautaire entérine également la proposition du Président concernant les modalités de facturation : facturation trimestrielle en fonction du trajet et de la participation éventuelle des communes.

Contrats globaux de développement durable

Un avenant concernant les communes de Montusclat, St Hostien, Le Pertuis et la Communauté de communes va être soumis au Conseil Général.

Questions diverses

Un courrier sera adressé au Président de la Région Auvergne concernant la mise en œuvre des contrats régionaux, le Conseil communautaire mandate le Président pour le renouvellement du bail du moulin de Guérin, le dossier « centre de loisirs » sera étudié en commission, bilan école de musique.

Documents distribués

Détail décision modificative, proposition Centre de gestion, ligne de crédit.